



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente

Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде

برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



l'Assemblée pour préparer leurs contributions à la réunion et coordonner ces dernières. Les représentants peuvent y participer en qualité d'observateurs. Avant cette manifestation, un Forum sur la science et les politiques se tiendra les jeudi 19 et vendredi 20 mai 2016.

8. L'Exposition sur l'innovation durable 2016 se tiendra pendant trois jours, du lundi 23 au mercredi 25 mai 2016, et réunira des chefs de grandes entreprises, des investisseurs institutionnels ainsi que des représentants de fondations, de banques, de compagnies d'assurance et des grands groupes, qui aspirent tous à contribuer à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pendant l'Exposition seront organisés des tables rondes dirigées par des animateurs et des colloques qui viseront à rapprocher le secteur privé et les décideurs afin qu'ils réfléchissent ensemble aux problèmes environnementaux mondiaux et aux solutions qui pourraient permettre d'y remédier. En outre, à la suite de l'appel de propositions qui a été bien accueilli, 26 manifestations parallèles seront organisées entre le 23 et le 25 mai 2016. Ces manifestations d'une durée de 90 minutes, qui permettront de mener des discussions stimulantes et de présenter des solutions novatrices, seront menées en parallèle pendant les pauses déjeuners et en soirée. Par ailleurs, des manifestations parallèles dites du « salon vert » seront organisées sur des thèmes précis à l'intention essentiellement des grands groupes et des parties prenantes et seront menées en parallèle le matin et l'après-midi.

9. Deux colloques de haut niveau, qui auront lieu au cours de la deuxième session de l'Assemblée, seront consacrés aux thèmes suivants : « Mobilisation de ressources au service du développement durable » et « Environnement et déplacements : causes profondes et conséquences ». Ils réuniront un large éventail d'acteurs et de parties prenantes et constitueront une plateforme interactive qui permettra d'échanger des idées et de mobiliser une action concertée concernant des thèmes liés à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable.

10. Aux termes de l'article 16 du Règlement intérieur, chaque membre de l'Assemblée est représenté par un représentant accrédité, qui peut être accompagné des suppléants ou conseillers qu'il juge nécessaires. Compte tenu du rôle important que joue le Comité des représentants permanents en tant qu'organe subsidiaire intersessions de l'Assemblée, les gouvernements souhaiteront peut-être envisager d'inclure dans leurs délégations leurs représentants permanents auprès du PNUE.

11. Les délégations sont donc priées de communiquer au Directeur exécutif, d'ici au 6 avril 2016, le nom de leurs représentants, suppléants et conseillers qui participeront à la deuxième session. Ces derniers peuvent d'ores et déjà procéder à leur préinscription en ligne sur le site Web dédié à la deuxième session, à la page suivante : <http://www.unep.org/unea2/>. Les participants doivent se préinscrire en ligne et joindre leur lettre d'accréditation. L'inscription sur place aura lieu de 8 heures à 17 heures du mercredi 18 au vendredi 27 mai 2016 à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Des fonds limités sont disponibles pour contribuer au financement de la participation de représentants de pays remplissant les conditions requises qui en font la demande. Ces demandes de financement doivent être envoyées au secrétariat avant le 6 avril 2016.

12. Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, les pouvoirs des représentants doivent être soumis au Directeur exécutif avant la première séance à laquelle les représentants sont censés participer. Veuillez envoyer une copie des pouvoirs signés par le chef d'État ou de gouvernement ou par le Ministre des affaires étrangères avant le vendredi 20 mai 2016 à Mme Hyun Sung (hyun.sung@unep.org) et en soumettre la version originale au comptoir d'inscription à votre arrivée à l'Office des Nations Unies à Nairobi.

13. Conformément à l'usage au PNUE, la deuxième session sera économe en papier. Tous les documents d'avant-session et de session seront mis à disposition sous format électronique dans les salles de conférence par le biais de portails créés à cet effet. Pour tirer au mieux parti de ce service, les représentants sont invités à se munir de leurs ordinateurs portables. S'agissant de la consultation des documents avant la session, les représentants sont encouragés à consulter le site Web de la session et à télécharger les documents dont ils auront besoin. Tous les participants sont invités à envisager de compenser les émissions de gaz à effet de serre dues à leur voyage et à leur séjour à Nairobi.

14. Les renseignements utiles pour la deuxième session seront affichés sur le site Web mentionné ci-dessus.



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



15. Toutes les communications ayant trait à la deuxième session doivent être adressées à :

Jorge Laguna-Celis
Secrétaire de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
Programme des Nations Unies pour l'environnement
P.O. Box 30552-00100
Nairobi (Kenya)
Adresse électronique : UNEA2@unep.org



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



Annexe

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Vérification des pouvoirs des représentants.
3. Organisation des travaux :
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux.
4. Questions relatives à la politique et à la gouvernance internationales en matière d'environnement :
 - a) Commerce illicite d'espèces sauvages;
 - b) Interface science-politique;
 - c) Produits chimiques et déchets;
 - d) Déchets plastiques et microplastiques dans le milieu marin;
 - e) Qualité de l'air;
 - f) Adaptation reposant sur les écosystèmes;
 - g) Système mondial de surveillance continue de l'environnement/Programme sur l'eau;
 - h) Développement durable et élimination de la pauvreté;
 - i) Nouvelles questions et autres questions pertinentes;
 - j) Coordination au sein du système des Nations Unies pour les questions d'environnement;
 - k) Relation entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et les accords multilatéraux sur l'environnement;
 - l) Synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité;
 - m) Droit de l'environnement.
5. Stratégie à moyen terme, programme de travail et budget, et autres questions administratives et budgétaires :
 - a) Révisions apportées au programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2016-2017;
 - b) Projet de stratégie à moyen terme pour la période 2018-2021;
 - c) Projet de programme de travail et de budget pour l'exercice biennal 2018-2019;
 - d) Gestion des fonds d'affectation spéciale et des contributions à des fins déterminées;
 - e) Autres questions administratives et budgétaires.
6. Participation des parties prenantes.



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



7. Segment de haut niveau.
 8. Ordre du jour provisoire, dates et lieu de la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.
 9. Adoption des résolutions, des décisions et du document final de la session.
 10. Adoption du rapport.
 11. Questions diverses.
 12. Clôture de la session.
-